



POLE JURIDIQUE ET REGLEMENTAIRE

COMMISSION REGIONALE D'APPEL

COMPTE RENDU D'ACTIVITE SAISON 2015/2016

La Commission Régionale d'Appel composée de neuf membres et placée sous la Présidence de Sauveur CUCURULO a connu une saison plus intense que la saison dernière comme peuvent en témoigner les données rapportées ci-après.

Activité de la Commission Régionale d'Appel (au 1^{er} juin 2016)

Réunions

La Commission se sera réunie à **13** reprises se décomposant en 4 séances plénières et 9 séances restreintes (dont deux téléphoniques).

Dossiers traités

Cet exercice 2015-2016 aura été plus intense que le précédent (25 dossiers en 2014-2015) en nombre de dossiers puisque ce sont 31 dossiers qui ont été soumis à l'examen de la commission. Ces 31 dossiers examinés proviennent des diverses commissions de Ligue ou de nos quatre Districts répartis de la manière suivante :

Niveau Ligue : 24

- ✓ Commission Régionale des Coupes Libres : 2 dossiers
- ✓ Commission Régionale de Discipline : 13 dossiers
- ✓ Commission Régionale des Règlements et Contentieux : 2 dossiers
- ✓ Commission Régionale des Arbitres : 1 dossier
- ✓ Commission Régionale du Statut du joueur : 6 dossiers

Niveau District : 7

- ✓ Commission d'Appel du DFF : 3 dossiers
- ✓ Commission de Discipline du DFF : 1 dossier
- ✓ Commission d'Appel du DEF : 1 dossier
- ✓ Commission Départementale de Discipline du DEF : 1 dossier
- ✓ Commission d'Appel du DMF : 1 dossier

A noter l'appel conjoint du Comité de Direction de la LFN pour des décisions disciplinaires sur 11 dossiers étudiés ce qui permet le cas échéant d'augmenter les sanctions prises par la première instance.

La Commission après étude de ces différents dossiers a pris les décisions suivantes :

- ✓ Décision confirmée : 19 dossiers

- ✓ Décision réformée : 5 dossiers
- ✓ Décision infirmée : 2 dossiers
- ✓ Renvoi à la 1^{ère} instance : 2 dossiers

La commission a jugé trois dossiers irrecevables sur la forme.

Les décisions de la Commission Régionale d'Appel n'ont par ailleurs fait l'objet d'aucun recours auprès de la Commission Fédérale des Règlements et Contentieux ou du CNOSF.

Ce rapport d'activité est pour nous l'occasion d'associer et de remercier toutes les personnes qui œuvrent au quotidien à nos côtés pour nous permettre de remplir nos missions, et plus particulièrement :

- M. Jean Pierre GALLIOT, Secrétaire Général et responsable du pôle juridique et réglementaire, pour sa participation active à nos travaux,
- M. Arnaud DOUDET, Directeur administratif de la LFN et le personnel administratif de la LFN, tout particulièrement Mme Ghislaine LEMONNIER, en charge de la gestion de nos dossiers et toujours à l'écoute de nos besoins.

Le Président de la Commission,

Le Secrétaire de la Commission,

Sauveur CUCURULO

Michel BELLET

Handwritten signature of Sauveur Cucurulo in black ink.Handwritten signature of Michel Bellet in black ink.

POLE JURIDIQUE ET REGLEMENTAIRE

COMMISSION REGIONALE DE DISCIPLINE

COMPTE RENDU D'ACTIVITE SAISON 2015/2016

Rien n'y fait !...

Dès le mois de septembre, le signal était donné par l'agression d'un arbitre, agression laissant des traces physiques et psychologiques sur la victime. Malgré la radiation de son auteur, d'autres évènements graves, très graves parfois, ont jalonné cette saison qui s'achève.

Chaque semaine, l'examen des dossiers fait ressortir des attitudes antisportives qui n'ont pas leur place dans notre organisation.

On est très loin de l'approche idéaliste écrite par Alain DUHAMEL : « *le sport est un art, une recette morale dont l'exercice est physique* ».

A en juger, nous avons dû prononcer, au jour de la rédaction de ce compte- rendu, outre les quelques 7000 sanctions de référence appliquées pour les faits de jeux :

- une autre radiation pour agression avec arme,
- des suspensions individuelles fermes très lourdes,
- une suspension ferme de tous les joueurs composant une équipe U17 qui a aussi été exclue de son championnat,
- des retraits de points dans les classements,
- des amendes dues aux infractions au règlement concernant la Police du Terrain.

Ces décisions sont le résultat :

- d'un environnement, certes difficile, mais qui reste un paramètre inéluctable du club,
- de voies de fait envers des officiels, des joueurs, des dirigeants ou des bénévoles,
- d'attitude de licenciés, même simples spectateurs, qui oublient leurs devoirs liés à leur statut,
- des jeunes qui s'insultent, se conspuent ou se haïssent,
- des joueurs qui se battent sans discernement pour des peccadilles...

La vocation de masse du football et son accès libre par démarche sociale sont devenus des éléments propices à l'expression du mécontentement et à bafouer les valeurs citoyennes.

Etonnant? Pas tant que ça quand le résultat prévaut sur la manière, quand le fanatisme l'emporte sur la raison, quand les intérêts prennent le pas sur l'éducation.

Tous les ans, la violence croît. A quoi doit- on cette escalade? A la société entend- on, mais de son aveu, l'encadrement n'a que peu d'emprise sur ses éléments et ce ne sont pas les critiques d'un banc de touche ou les vociférations d'un parent qui règlent les problèmes.

Faisons en sorte que notre discipline ne sombre pas dans l'irréversible car le jour d'un drame, il sera trop tard pour « pleurer ». Alors, présidents, éducateurs, bénévoles, intégrez des joueurs dotés d'aptitudes indéniables mais aussi animés d'un comportement respectueux et réservez du temps pour informer toutes les composantes de votre club sur les suites encourues lorsqu'ils se rendent coupables d'actes répréhensibles et ce n'est qu'ensemble que nous réussirons à faire évoluer positivement les choses.

Si la répression est nécessaire, la prévention est obligatoire.

Pour la Commission: **Le Président**
G. GUERARD

POLE JURIDIQUE ET REGLEMENTAIRE

COMMISSION REGIONALE DU STATUT DU JOUEUR

COMPTE RENDU D'ACTIVITE SAISON 2015/2016

Non communiqué

POLE JURIDIQUE ET REGLEMENTAIRE

COMMISSION REGIONALE DES REGLEMENTS ET CONTENTIEUX

COMPTE RENDU D'ACTIVITE SAISON 2015/2016

Une nouvelle saison s'achève et bien évidemment, il convient d'en faire le bilan. La Commission Régionale des Règlements et Contentieux n'y échappe pas. Nous avons connu une saison intense comme peuvent en témoigner les données rapportées ci-après.

ACTIVITE DE LA CRRC

La Commission, composée de 6 membres sous la présidence de M. Pascal LEBRET, se sera réunie à 15 reprises se décomposant en huit séances plénières et sept séances restreintes.

Le premier constat pour cet exercice 2015-2016 est qu'il aura été moins prolifique que le précédent (64 dossiers en 2014-2015) en nombre de dossiers puisque ce sont 44 dossiers qui ont été soumis à la sagacité de la CRRC au titre de cette année sportive. Cette baisse s'explique par la mise en place progressive de la FMI (Feuille de match informatisée) qui a fait chuter le nombre de réserves notamment sur la qualification des joueurs.

Ces 44 dossiers se sont décomposés de la façon suivante :

Détail des réserves et réclamations

RÉSERVES	54
RÉCLAMATIONS D'APRES MATCH	9
RÉSERVES REQUALIFIÉES EN RÉCLAMATIONS	1
ÉVOCAION (SUITE A RÉSERVES ou non)	2

Dans la logique du déroulement de la saison, les dossiers examinés ont concernés essentiellement en début de saison la détention de licence et la qualification des joueurs et alors que ceux de fin de saison ont porté surtout sur la participation des joueurs.

Répartition par compétitions

SENIORS	Coupe de France	6
	Coupe de Normandie	2
	DH	1
	DHR	6
	PH	12
U19	PH	5
U17	PH	1
U15	Coupe de Normandie	2
	PH	1
FEMININES	Coupe de Normandie U15	1
	DH	1
	DHR	2
	Critérium Senior à 7	3
FOOT ENTREPRISE	PH	1

Concernant ce chapitre, même si les compétitions seniors et plus particulièrement la PH avec 12 dossiers ressortent du lot, il est souligné la diversité des compétitions impactées en relevant toutefois une nette inflation concernant les compétitions féminines témoignant, s'il en est besoin, de la progression de la pratique chez nos footballeuses.

Décisions

RÉSERVES	Non recevable en la forme	19
	Recevable et non fondée	30
	Recevable et match perdu	5
RÉCLAMATIONS	Non recevable en la forme	4
	Recevable et non fondée	4
	Recevable et match perdu	1
RÉSERVES REQUALIFIÉES EN RÉCLAMATIONS	Recevable et non fondée	1

ÉVOCATION	Match perdu	2
------------------	-------------	----------

Pour mener à bien nos investigations, la CRRC juge essentiellement sur pièces, mais pour parvenir à faire lumière sur certains dossiers, il lui a fallu avoir recours par trois fois à une procédure à audition.

Les décisions de la CRRC ont par ailleurs fait l'objet de deux recours auprès de la Commission Régionale d'Appel, voyant les deux décisions initiales confirmées. Preuve de la cohérence et de la justesse de nos décisions, ces deux recours ne représentent que 3,4% des décisions validées par la CRRC.

Révision des textes

Parmi les missions essentielles de la Commission figure l'examen des propositions de modifications des textes qui régissent notre discipline. A ce titre, la CRRC a été amenée à se prononcer sur ces évolutions.

Basées sur les nouveaux textes fédéraux mais aussi sur les souhaits exprimés par le Comité de Direction, les clubs et les Commissions, ces propositions de modifications, qui ont fait l'objet de notre attention, ont porté sur :

- Les Règlements Généraux pour les compléter en incluant les décisions fédérales,
- Le Statut Régional de l'Arbitrage,
- Le Règlement Disciplinaire et le Barème des sanctions de référence pour comportement antisportif,
- Le système des "accessions / rétrogradations" des futurs championnats régionaux.

L'ensemble des textes examinés étant ensuite présentés pour aval au Comité de Direction de la Ligue puis soumis aux votes des délégués lors de l'Assemblée Générale.

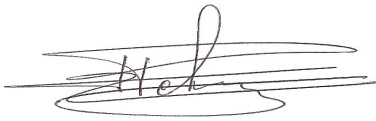
Ce rapport d'activité est pour nous l'occasion d'associer et de remercier toutes les personnes qui œuvrent au quotidien à nos côtés pour nous permettre de remplir nos missions, et plus particulièrement :

- M. Jean Pierre GALLIOT, Secrétaire Général et responsable du pôle juridique et réglementaire, pour son écoute, sa participation assidue à nos travaux et son implication dans l'élaboration des modifications des textes,
- M. Arnaud DOUDET, Directeur administratif de la LFN et le personnel administratif de la LFN, tout particulièrement Mme Christine COGET, en charge de la gestion de nos dossiers et toujours à l'écoute de nos besoins.

La Commission Régionale des Règlements et Contentieux détient sa charge du Comité de Direction de la LFN, elle n'en oublie pas pour autant qu'elle est avant tout au service des clubs. Sa volonté sera toujours d'assurer ses missions avec intégrité, rigueur et enthousiasme.

Très bonne fin de saison et très bonnes vacances à tous.

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Pascal Le Bret', written over several horizontal lines.

Pascal LEBRET

Le Secrétaire,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Michel Bellet', written over several horizontal lines.

Michel BELLET

POLE GESTION SPORTIVE

COMMISSION REGIONALE DES CHAMPIONNATS LIBRES

COMPTE RENDU D'ACTIVITE SAISON 2015/2016

Une nouvelle saison s'achève pour notre football Normand. Une saison qui aura connu comme d'habitude, quelques perturbations dans le calendrier, notamment à la fin de l'hiver, où la Division d'Honneur seniors aura compté jusqu'à 21 matchs reportés. Il a fallu à la commission être réactive et communiquer avec les clubs concernés, pour conserver une éthique sportive, permettant de bien finaliser la fin de ce championnat.

Pour les championnats à 12 équipes, les difficultés ont été moindre, bien que la catégorie U15 a elle aussi comptabilisé plusieurs reports demandant des efforts à certains clubs concernés en fin de saison.

J'en profite pour remercier Christine et Céline, nos 2 secrétaires de la ligue auprès de notre commission, pour leur gentillesse, disponibilité et compétence, nous permettant de mener à bien nos travaux ; mais aussi les chargés de désignation des officiels de Districts et de Ligue, qui parfois, en dernière minute doivent revoir les désignations = travail supplémentaire pour ces bénévoles. A ce sujet, la commission va alerter les élus pour que les clubs demandeurs envoient le formulaire rempli à cet effet dans les délais prévus aux règlements (art.60 des R.G. de la L.F.N.), de façon à ne pas recevoir de commentaires désobligeants, sans se soucier des conséquences que cela amène administrativement, notamment lors de nos refus de modification.

Notre commission, en place depuis 2010, après la refonte des commissions de ligue, est chargée de gérer les championnats masculins, seniors et jeunes, soit :

7 championnats seniors et 9 championnats jeunes, pour un total de 198 équipes engagées en début de saison.

Plus de 90 matchs sont organisés chaque journée complète de championnat.

Les travaux de la commission ne manquent pas, s'agissant de contrôler toutes les feuilles de matchs en notant les résultats pour établir les classements, vérifier la rédaction parfois incomplète (manque licence, identification des personnes inscrites sur le banc de touche, du délégué à la police du terrain, ou absence de délégué à la police du terrain (pourtant obligatoire), contrôler l'inscription des licenciés suspendus, afin d'exercer le droit d'évocation, voire le nombre de mutés que les clubs sont en droit de pouvoir mentionner sur la feuille de match. Beaucoup de temps à consacrer, permettant d'éviter certaines dérives en faisant respecter les règlements et l'éthique sportive de notre football.

La feuille de match informatisée, maintenant généralisée en ligue va permettre moins de dérives en la matière, mais nous constatons que quelques clubs font moins d'efforts que d'autres. Nous ne citerons personne, nous sommes sûrs qu'ils se reconnaîtront.

A ce jour, notre commission s'est réunie en 24 séances, dont 18 plénières et 6 restreintes. Au cours de ces réunions, la commission homologue officiellement les rencontres, sachant que le délai règlementaire se situe entre 15 et 30 jours après la rencontre.

Outre les homologations, les procès-verbaux constitués d'une quinzaine de pages en moyenne notifient les décisions que la commission prend pour le bon déroulement des championnats.

Ces décisions sont susceptibles d'appel lorsque le club concerné n'est pas d'accord.

Cette saison, un seul appel a été interjeté auprès de la commission régionale d'appel, et est, à ce jour en cours de procédure.

Les décisions que nous avons prises en première instance n'ont pas été contestées, sauf ce seul cas.

La commission répond aussi aux nombreux courriers émanant des clubs ou des instances.

LES CALENDRIERS

Cette saison 2015/2016 a été pour la commission une source de quelques difficultés pour reprogrammer les matchs non joués lors de leur date initiale. L'homogénéité entre coupes et championnats n'étant pas de mise. La commission a dû s'adapter !

LES FORFAITS

Il n'est jamais agréable à la commission d'enregistrer des forfaits d'équipes, connaissant des problèmes d'effectifs, souvent dus au manque de sérieux de leurs licenciés, mais cette saison 2015/2016 permet de dénombrer 21 forfaits, déclarés ou non déclarés, dont 4 forfaits généraux. On constate 3 forfaits généraux dans la catégorie U19, Catégorie toujours sensible comme les saisons précédentes. Ces chiffres sont supérieurs à la saison dernière. On peut cependant noter que lors de la dernière journée de championnat, 6 forfaits ont été enregistrés, ce qui est beaucoup par rapport à toute la saison. Des forfaits uniquement dans les catégories « jeunes », alors que la saison dernière nous avions dénombré des forfaits en seniors.

LES SUSPENSIONS

La commission a usé de son droit d'évocation 6 fois cette saison, pour des joueurs inscrits sur une feuille de match, en état de suspension. C'est encore trop, même si les chiffres sont inférieurs à la saison dernière (8).

LE BILAN

Chaque fin de saison délivre ses champions ; pour eux c'est une grande satisfaction et ils ont dû batailler ferme pour obtenir ce résultat, mais ô combien remplis de joies et de plaisir, même si la page va vite se tourner pour préparer la saison prochaine.

La commission félicite tous les champions, tous groupes confondus, et leur souhaite toute la réussite à l'étage supérieur.

Mais il y a aussi, ceux qui vont aller dans le sens contraire, c'est-à-dire connaître les affres de la rétrogradation, avec les conséquences négatives (car on sait que l'esprit de clocher a disparu depuis des lustres). Malgré cela, il ne faut pas désespérer et repartir de l'avant, sur de nouvelles bases, c'est ce que la commission souhaite à ceux qui ont été plus malchanceux, et rejoindre le plus rapidement le niveau qui était le leur.

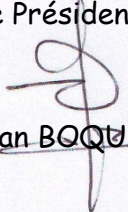
EN CONCLUSION

La commission a fait de son mieux pour mener à bien la tâche qui lui a été confiée en étant vigilante tout au long de la saison, afin de prendre les décisions qui s'imposent au service de notre football normand qui va s'agrandir avec la réforme territoriale.

La commission reste à votre écoute et à votre disposition, sachant toutefois que les règlements doivent être appliqués, ce n'est qu'à ce prix que nous pourrons avancer.

Je vous souhaite, ainsi que les membres de la commission, une bonne inter saison et de bonnes vacances.

Et que les Bleus nous fassent vibrer durant cet EURO 2016, soyons tous derrière eux !!!!!

Le Président

Jean BOQUET

POLE GESTION SPORTIVE

COMMISSION REGIONALE DES COUPES « LIBRES »

COMPTE RENDU D'ACTIVITE SAISON 2015/2016

Non communiqué

POLE GESTION SPORTIVE

COMMISSION REGIONALE DES COMPETITIONS FEMININES

COMPTE RENDU D'ACTIVITE SAISON 2015/2016

Les prestations et la médiatisation de notre équipe de France féminine ont suscité des vocations et permis au football féminin, notamment en Normandie, de progresser en nombre de licenciées et en création d'équipes.

Les tâches attribuées à chacun des 4 membres de la Commission Régionale des Compétitions féminines étaient réparties comme suit :

- Mme Françoise PORTELLO, Présidente, responsable des Championnats DH et DHR, des Coupes de France et de Normandie, du Futsal,
- Mme Sylvie CHEVALIER, Vice-présidente, responsable du Championnat U18F à 7,
- M. Laurent GAUDRON, Secrétaire, responsable du Critérium senior à 7,
- Mme Ludivine MARTIN, Membre, responsable du Championnat U15F à 7,

sous « la houlette » de M. André MASSARDIER, responsable du pôle « Gestion sportive ».

Vifs remerciements pour leur présence et leur collaboration tout au long de cette saison. La Commission s'est réunie, à ce jour, en 7 plénières et 13 restreintes.

Les compétitions mises en place ont été disputées, en 1 ou 2 phases, par :

- 10 clubs en Championnat de Division d'Honneur,
- 9 clubs en Championnat de Division d'Honneur Régionale,
- 20 clubs en Critérium Senior à 7,
- 14 clubs en Championnat U18 F à 7,
- 28 clubs en Championnat U15 F à 7.

Ce sont donc 81 clubs (contre 58 la saison précédente) qui ont confirmé la belle progression du football féminin même s'il est à déplorer 3 forfaits généraux.

L'ESM GONFREVILLE L'ORCHER, vainqueur du championnat de D.H., dispute actuellement les matches de barrage pour la phase d'accession à la D2 féminine. Bonne chance aux joueuses et à l'encadrement.

Notre équipe de Normandie U15F a terminé 3^{ème} de l'inter ligues qui s'est déroulé du 06 au 10 avril au CREPS de REIMS.

Pendant la trêve hivernale, les 3 journées « FUTSAL » mises en place pour les seniors et les jeunes ont remporté un vif succès et permis aux joueuses de pratiquer une autre activité avant la reprise du championnat. Le problème récurrent reste la faible disponibilité des gymnases mis à la disposition de la Ligue pour gérer au mieux cette compétition.

Les finales de Coupe de Normandie féminine se sont déroulées le Jeudi 05 mai 2016 sur les installations du FC DIEPPE sous le soleil enfin, devant un public venu nombreux et qui a pu assister aux victoires :

- du FC ROUEN 1899 en Coupe de Normandie U15 F à 7 contre l'US QUEVILLY,
- de l'US DES TREFILERIES en Coupe de Normandie U18 F à 7 contre LE HAVRE AC,
- du HAVRE AC en Coupe de Normandie Seniors contre l'ESM GONFREVILLE L'ORCHER.

La Coupe de France féminine a permis à 3 clubs de participer à la phase fédérale : LE HAVRE AC, le SC THIBERVILLE et le FC ROUEN 1899, ces 2 derniers éliminés en 16^{ème} de finale. Félicitations à ces équipes pour leur parcours.

Félicitations, également, au FC ROUEN 1899 qui défendra les couleurs de la Normandie en Championnat de France de Division 2 la saison prochaine.

D'autres félicitations sont adressées à l'équipe du SC THIBERVILLE qui a représenté la Normandie lors de la finale du FESTIVAL FOOT PITCH U13F, à CAPBRETON les 4 & 5 juin 2016.

La Commission remercie tous les bénévoles des clubs et leurs présidents, sans qui ces championnats n'existeraient pas, et souhaite à notre équipe de France féminine de briller (en or) aux Jeux Olympiques de RIO.

Un grand merci à mes «chers amis (es)» Christine, Céline, Ghislaine, Virginie, Béatrice, Evelyne, Sébastien, Anthony et Arnaud pour leur disponibilité, leur écoute et surtout leur sourire.

La Commission vous souhaite de bonnes vacances pour faire le vide, vous ressourcer et mieux repartir pour une nouvelle saison. Voici les ingrédients indispensables à leur réussite : soleil, chaleur, repos et surtout ne pas oublier d'encourager nos bleus (es).

Profitez de la vie, réalisez tous vos rêves, gardez la forme et Vive le football !!!!!!!

La Présidente

Françoise PORTELLO

POLE GESTION SPORTIVE

COMMISSION REGIONALE DU FOOTBALL D'ENTREPRISE

COMPTE RENDU D'ACTIVITE SAISON 2015/2016

La commission régionale du Football Entreprise s'est réunie cette saison, quatre fois en réunions plénières.

Elle s'est réunie en commission restreinte chaque fois que cela était nécessaire pour homologuer toutes les rencontres, ou pour traiter des sujets urgents.

La commission a géré les championnats Régionaux DH et PH, le championnat National Football Entreprise jusqu'au 2^{ème} tour, la coupe de Normandie Football Entreprise, le malus de nos championnats DH et PH.

Nos calendriers ont été fortement perturbés pendant une partie de la saison, principalement au cours du 1^{er} trimestre 2016. Les matches reportés ont été nombreux, Nous avons utilisé toutes les dates disponibles.

En championnat National, la TCAR et le PORT DU HAVRE se sont qualifiés pour la phase finale de cette compétition. En championnat par groupe de 4 équipes, la TCAR a été éliminée à l'issue des rencontres aller et retour avec 3 autres équipes. Le PORT DU HAVRE a été éliminé en $\frac{1}{2}$ finale.

La saison prochaine, le championnat national laissera sa place à la coupe nationale FE. Dans une formule comme nous la connaissions précédemment.

Championnats Régionaux :

Le groupe de PH comprenait cette saison 9 équipes. Avant que la saison débute, nous avons eu la mauvaise surprise d'apprendre que l'équipe 1^{ère} du CHU ROUEN repartait en PH, que DRESSER ne conservait qu'une équipe et en PH., et que VALOIS ne conservait qu'une équipe et en EXCELLENCE.

Le palmarès de nos championnats Régionaux DH et PH :

En DH, le champion sera PORT DU HAVRE

En fin de classement, LVE 18 est dernier du groupe, suite à des sanctions disciplinaires.

En PH, le champion sera DRESSER. Si le PORT DU HAVRE (B) se trouve à égalité avec DRESSER, après la dernière rencontre, DRESSER aura l'avantage au goal aérage particulier.

Les accessions en DH se décideront en fonction de ce classement, mais il reste à savoir si les équipes bien classées sont intéressées par l'accession ou peuvent accéder à la DH

Pour les accessions des championnats des Districts vers la PH, trois équipes sont en tête en excellence, FINANCES LE HAVRE, SANOFI PASTEUR et MUNICIPAUX DE CANTELEU.

En Coupe de Normandie, la finale s'est déroulée le 4 juin 2016, sur le stade Louis BLEROT à DEVILLE LES ROUEN. Elle a opposé MASSELIN à la TCAR. Victoire de MASSELIN, par 3 buts à 0. Toutes nos sincères félicitations à MASSELIN et beau parcours de la TCAR.

Merci à la ville de DEVILLE LES ROUEN pour le prêt du stade et à l'AL DEVILLE MAROMME pour l'organisation de cette finale.

Merci à tous ceux qui ont participé aux travaux de la CRFE, merci au secrétariat de la LFN, Il faut continuer de prospecter pour trouver de nouveaux clubs et la tâche n'est pas des plus simples.

Bonnes vacances à tous.

Le Président de la CRFD



François BAILLY

POLE GESTION SPORTIVE

COMMISSION REGIONALE FUTSAL

COMPTE RENDU D'ACTIVITE SAISON 2015/2016

Les Membres de la CR FUTSAL se sont réunis régulièrement tout au long de la saison.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir un nouveau Membre, Michel HAMEL.

La CR FUTSAL a organisé et géré, le championnat Régional DH futsal, la phase préliminaire et la phase qualificative de la coupe Nationale Futsal, les challenges régionaux U 13, U 15 et U18.

D'autre part, elle a été chargée par la FFF de rassembler des sélections U 18 pour le stage de détection de cette catégorie. Le sélectionneur national U 18 futsal, Pierre JACKY était présent. Les rencontres se sont déroulées à MONT SAINT AIGNAN, au gymnase des SUAPS/STAPS, le 2 avril 2016.

Les ligues NORD/PAS DE CALAIS, PICARDIE et NORMANDIE ont participé à cette détection. Tout s'est bien passé, dans un excellent esprit.

Soulignons la sélection d'Alexis LOUISERRE, joueur d'OISSEL, en U 21, nous le félicitons.

Le championnat Régional a démarré cette saison en octobre. 10 équipes étaient inscrites. La formule retenue était un championnat en deux phases. La première phase s'est déroulée avec deux groupes de cinq équipes. Malheureusement, EZY a déclaré forfait général.

Puis, deuxième phase avec des groupes constitués en fonction des résultats des équipes lors de la première phase.

Groupe Excellence :

MADRILLET/CHATEAU BLANC, OISSEL, RUCHE DEVILLE, CAUCRIAUVILLE et FUTSAL JEUNESSE HAVRAISE

Le champion de cette compétition est MADRILLET/CHATEAU BLANC.

Malheureusement, lors de la phase d'accession en championnat de D2, MADRILLET/CHATEAU BLANC n'a pas réussi à s'imposer. Très belle performance au premier match contre une équipe de LOIRE ATLANTIQUE, mais défaite contre le champion régional ILE DE France, pour la rencontre qui suivait. Félicitations à MADRILLET CHATEAU BLANC pour son titre de champion de Normandie.

Groupe division d'honneur :

BERNAY, ROUEN SAPINS/GRAND MARE, CLEON, SOQUENCE GRAVILLE.
BERNAY et ROUEN SAPINS/GRAND MARE terminent en tête de ce groupe.

Les différentes équipes ont apprécié la façon dont ce championnat en deux phases s'est déroulé.

Nous souhaitons donc renouveler cette formule.

Notre conseiller technique va prendre contact avec les équipes très prochainement.

En coupe Nationale, la commission a organisé la phase préliminaire et la phase qualificative. Pour le 1^{er} tour, 23 équipes étaient engagées. Au cours de la finale Régionale, 2 équipes se sont qualifiées pour les 1/32èmes de finale, LA RUCHE DEVILLE et FUTSAL JEUNESSE HAVRAISE

Ces deux équipes ont été éliminées, après une bonne prestation. Toutes nos sincères félicitations à nos deux derniers représentants en Coupe Nationale.

En U 13, U 15 et U 18, la CR FUTSAL a organisé un challenge régional au gymnase Jacques BENANI de GAILLON, le 14 février 2016.

Ont remporté ces challenges :

En U 13, SPN VERNON

En U15, US QUEVILLY-ROUEN-METROPOLE

En U18, CA PONT AUDEMER

Pour ces trois challenges, U13, U15 et U18, les équipes engagées représentaient les districts DMF, DEF et DFF.

Pour toutes nos compétitions, les résultats détaillés sont sur le site internet de la LFN.

La Ligue de Normandie et les Membres de la CR FUTSAL remercient bien sincèrement toutes les villes et tous les clubs qui ont prêté leurs magnifiques installations, pour toutes les compétitions organisées par la CR FUTSAL.

Nous les solliciterons à nouveau la saison prochaine.

Merci à tous ceux qui ont participé aux travaux de la CR FUTSAL pendant la présente saison, merci au secrétariat de la LFN.

Le développement du futsal demeure un objectif sérieux, mais ce n'est pas simple.

Bonnes vacances à tous.

Le Président de la CR FUTSAL :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Bailly', with a long horizontal stroke extending to the right.

François BAILLY

POLE ARBITRAGE

COMMISSION REGIONALE DES ARBITRES

COMPTE RENDU D'ACTIVITE SAISON 2015/2016

Non communiqué

POLE ARBITRAGE

COMMISSION REGIONALE DU STATUT DE L'ARBITRAGE

COMPTE RENDU D'ACTIVITE SAISON 2015/2016

11 procès-verbaux ont rendu compte de l'activité de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage.

1 dernier procès-verbal à la mi-juin donnera la situation définitive des clubs au terme de la saison 2015 / 2016.

Nous avons eu :

- 44 demandes de changement de club ou statut acceptées.
- 5 demandes de changement de club ou changement de statut refusées dont 2 pour hors délai, 2 dossiers dont la durée d'indépendance de 2 ans minimum n'était pas respectée et 1 pour motif injustifié.

Nombre d'arbitres en fin de saison 2015/2016 classés « indépendant »

- CRA = 4 arbitres classés indépendants,
- DEF = 7,
- DFF = 10,
- DMF = 11
- DFV = 0.

Nous renouvelons tous nos remerciements aux C.D.A. des 4 Districts, à la Commission Régionale des Arbitres, à Jean Pierre GALLIOT qui nous tient informé de l'évolution des textes du Statut de l'Arbitrage, M. Farcy Sébastien pour son aide précieuse et à Ghislaine LEMONNIER notre secrétaire en charge des dossiers.

Le Président, David GERVAIS

POLE FINANCIER

COMMISSION REGIONALE DU CONTROLE DES CLUBS

COMPTE RENDU D'ACTIVITE SAISON 2015/2016

La Commission Régionale de Contrôle des Clubs a auditionné quinze clubs au cours de la saison 2015-2016 (trois clubs de CFA2 et douze clubs de Division d'Honneur).

Ces auditions se sont déroulées au cours des mois de janvier et février 2016. Nous rappelons que les clubs concernés par les contrôles doivent adresser à la commission leur situation financière arrêtée au 30 juin pour le 31 octobre de chaque saison. Cette obligation est dans l'ensemble bien respectée sauf pour quelques cas où des retards persistent. Sachez qu'ils ont été sanctionnés.

La majorité des clubs s'applique à respecter les règles et transmettre à notre demande les éléments réclamés. Cependant quelques clubs, malgré de nombreuses relances n'appliquent toujours pas l'ensemble de leurs obligations vis-à-vis de la commission et s'exposent aux sanctions prévues par les règlements fédéraux. Au cours de cette saison, la commission a rendu plusieurs décisions avec sanction dont une rétrogradation conformément au règlement de la DNCG.

Nous engageons donc tous les clubs à respecter ces obligations, qui nous vous le rappelons sont faites avant tout dans leur intérêt afin qu'ils puissent posséder les outils nécessaires à la bonne tenue de leur gestion financière.

Le Président de la Commission
Régionale de Contrôle des Clubs
Pascal BAZIN

POLE ENVIRONNEMENT

COMMISSION REGIONALE DE L'ETHIQUE ET ACTIONS CITOYENNES

COMPTE RENDU D'ACTIVITE SAISON 2015/2016

Cette saison 2015/2016 a été bien remplie et la feuille de route de la Commission Régionale de l'Ethique et des Actions Citoyennes (CREAC) tenue. C'est en parcourant cette feuille de route que je vous propose de dresser le bilan d'activité 2015/2016.

La sécurité des rencontres.

Comme habituellement la cellule de veille s'est réunie tous les mois pour passer en revue les rencontres de championnats de ligue seniors, U19, entreprises et FUTSAL. Sans oublier les différents matches de coupes se déroulant sur le territoire de la ligue (Coupes de France et de Normandie mais aussi coupes Gambardella, Féminines, entreprises et FUTSAL). Un travail qui demande une bonne connaissance du tissu « FOOT LOCAL » avec à nos côtés, une bonne implication des forces de l'ordre, de la DRJSCS, des délégués et des commissions régionale d'arbitrage et des compétitions. A souligner que pour la première fois un match a nécessité une réunion de sécurité, ce qui nous a permis d'anticiper avec le club organisateur la mise en place d'un dispositif efficace.

Dans le même chapitre, le rôle du référent sécurité mis en place par la FFF se confirme avec des sollicitations régulières sur les matches gérés par la FFF se déroulant sur le territoire de la ligue.

Le challenge régional de l'éthique et la soirée des trophées.

Les équipes (une par championnat de ligue) ont été récompensées lors de la soirée des trophées qui devient désormais le rendez-vous incontournable du début de saison.

Soirée rehaussée par la présence de Pascal GARIBIAN, le directeur technique de l'arbitrage de la FFF. Parain qui a profité de ce moment pour passer des messages de respect et de comportement citoyen.

L'édition 2015/2016 est en cours et la parution des classements en septembre 2016 dévoilera les différents lauréats qui seront mis à l'honneur lors de la prochaine soirée des trophées.

L'animation FOOT CITOYEN

Deux animations se sont déroulées. Une sur le territoire du district maritime le 24 octobre 2015 et l'autre le 02 avril 2016 sur le territoire du district des vallées.

Ces deux animations FOOT CITOYEN ont rencontré un beau succès auprès d'une centaine de jeunes U13 qui ont partagé cet après-midi entre les ateliers techniques et citoyens.

- Sensibilisation des éducateurs des clubs présents sur les valeurs citoyennes de l'animation(CREAC)
- Risque d'internet et réseaux sociaux (la gendarmerie)
- Geste de premiers secours (croix blanche)
- Foot citoyen (Normandie Foot)
- Développement durable (CREAC)
- Connaissance et respect arbitrage (CREAC)
- Atelier de précision avec bâche sur le thème de la TOLERANCE (CREAC)
- Match 8 X 8 & 5 X 5 (CREAC)

Encore un grand merci aux clubs de CLEON et de CANY BARVILLE qui nous ont accueilli dans des conditions exemplaires et avec une grande convivialité.

L'animation autour du thème TOLERANCE

C'est en s'appuyant sur les valeurs du PEF (Programme Educatif Fédéral) que nous avons structuré cet axe en mettant en avant le thème **TOLERANCE**.

Une opération a pu être menée durant la saison sur un match de DH seniors retransmis sur le site de la LFN.

Ceci s'est traduit par une entrée sur le terrain par une opération main dans la main avec des enfants et la lecture d'un texte par 2 enfants et les capitaines des 2 équipes sur le « RESPECT DES DIFFERENCES »

Merci aux clubs de DEVILLE MAROMME & de SOTTEVILLE LES ROUEN qui ont coopéré efficacement à la réussite de cette opération.

Racisme et discrimination dans le foot ball :

C'est durant cette saison que le groupe de travail mis en place (DRJSCS, Gendarmerie, Police Nationale, membres commissions de discipline et CREAC) a livré ses conclusions en 3 grands thèmes :

- Renforcer la formation des éducateurs.
- Mise en place de fiches guides à l'attention des clubs pour gérer plus facilement les comportements racistes et discriminatoires.
- Renforcer le barème disciplinaire.

Les relations avec le FFF & LFA :

Deux séminaires sur les actions citoyennes & sociales se sont déroulés en 2015/2016 sous l'impulsion de la LFA au siège de la FFF.

L'occasion de constater que nos actions sont en phase avec les objectifs définis par la fédération.

Mais aussi de mesurer le travail que nous devons encore accomplir sur les mesures de réparation qui peuvent être mises en place en collaboration avec les procureurs de la République.

Nous avons pu échanger sur tout cela lors de la venue de Pierre GUIBERT (FFF- Président de la commission fédérale des actions citoyennes et sociales) et de Matthieu ROBERT (FFF- Ligue de Football Amateur) à l'occasion d'une CREAC élargie le 9 mai 2016 dans les locaux de la LFN.

Les actions diverses :

Dans les actions diverses, nous avons aidé le FC BARENTIN pour favoriser la mise en place de 2 ateliers citoyens lors de son tournoi du week end de Pâques.

Egalement, nous effectuons toujours un suivi des sanctions lourdes et du MALUS pour cibler les actions futures que nous allons devoir mener.

Pour les affaires sociales, pas de dossier à suivre durant cette saison et c'est plutôt une bonne nouvelle.

Je ne pourrai conclure ce bilan sans remercier tous les personnes qui nous ont aidé à réussir cette bonne saison et je citerai les élus de la ligue, les autres commissions qui travaillent étroitement avec la CREAC, la DRJSCS, les forces de l'ordre, les services de la ligue avec un merci particulier à Virginie (notre assistante) sans oublier tous les membres de la CREAC qui œuvrent à mes côtés tout au long de la saison pour favoriser les bons comportements, la bonne tenue des matches et développer de nouvelles actions.

Le président de la CREAC.

Antoine MAHIEU

POLE ENVIRONNEMENT

COMMISSION REGIONALE DE FORMATION

COMPTE RENDU D'ACTIVITE SAISON 2015/2016

La commission s'est réunie 3 fois au cours de la saison

I°) Pour la saison 2015-2016 l'activité de la commission s'est essentiellement basée sur le projet d'accompagnement des clubs et des dirigeants :

Pour faire suite aux rencontres avec les clubs, le groupe formation a proposé une formation autour des problématiques « projet club » « budget & finances ». Public visé : président, trésorier et responsable technique des clubs de la L.F.N.

« Projet clubs » 2016 au stade Océane et Pasino du Havre

- ✓ 30 janvier Module 1 projet Club
 - Présentation de la formation modulaire L.F.N.
 - Echanges sur les problématiques de club
 - La méthodologie de projet
 - Le projet FFF « Horizon bleu »
- ✓ 27 février Module 2 optimisations du projet club
- ✓ 19 Mars Module 3 gestion financière d'un club
- ✓ Deux dates pour chaque club sur l'utilisation du logiciel de comptabilité communiqué son projet

Public visé : dirigeants de clubs (président et trésorier), manager, entraîneurs principaux, éducateurs salariés. 21 clubs inscrits, pour 44 personnes

Un travail individuel a été demandé aux stagiaires avant la formation, pour mieux individualiser la journée, un diagnostic (label club) club avait été envoyé aux clubs. A la fin du dispositif des formations « finances », la ligue a offert un logiciel de comptabilité aux clubs participant.

Focus sur le module 3 : « dans le cadre de la formation au « Projet Club » proposé par la Ligue de Football de Normandie, 31 personnes ont participé sur les installations du Stade Océane au 3ème module sur la Gestion financière d'un club.

Après avoir échangé sur les deux premières journées sur la méthodologie de projet, les personnes inscrites des 19 clubs ont pu appréhender les principes de

base d'une gestion financière associative et mieux comprendre les enjeux à tenir une comptabilité.

Les formateurs ont ainsi présenté les outils indispensables à mettre en place pour un Trésorier de Club (plan de trésorerie, budget prévisionnel, etc.) avec une pédagogie ludique basée sur des jeux et des mises en situation concrètes.

Ce module de formation travaillé en collaboration avec l'Institut de Formation du Football était pour la première fois présenté à des clubs et devrait être démultiplié dans les prochains mois à l'ensemble du territoire français.

Les clubs inscrits à ce parcours de formation ont reçu gratuitement de la part de la Ligue, le logiciel comptable GEFAC qui leur permettra plus facilement de travailler sur leur compte.

Un GRAND MERCI aux dirigeants des clubs qui ont participé activement à ces trois journées de formation, les échanges entre les clubs et les formateurs ont été très riches permettant de dire que cette formation a été une vraie réussite. »

II°) Bon Formation

Dans le cadre de l'appel à projets « Horizon Bleu 2016 », la FFF soutient les projets de formation et a créé des bons formations destinés à financer les participations aux différents modules des certificats fédéraux.

2 types de bons formations sont disponibles :

- des bons d'un montant de 50 € utilisables pour tous modules de 16h des CFF1 à 4 ainsi que sur les modules complémentaires de type « gardien de but », « U6 / U7 »...etc :
- des bons d'un montant de 75 € destinés aux seuls licenciés détenant **une licence dirigeant** et participant au module « **projet club - volet associatif** » du CFF4 :

Ces bons s'utilisent à la manière d'un « chèque-restaurant » lors du règlement de votre formation, après réception de la facture par l'organisme de formation. Ils sont à compléter et à retourner à l'organisme de formation après facturation.

III°) Catalogue de la L.F.N:

Préparation d'un catalogue de formation « Book Foot Formation » pour la prochaine saison

- **Mot du Président de la LFN**
- « **La boîte à outil** »

- Présentation acteurs de la formation
- Comment s'inscrire ?
- Les formats proposés
- A qui demander des informations ?
- Nos équipes de formateurs, les présenter

- **Les incontournables pour un dirigeant de club**
 - La fonction de président
 - La fonction de Secrétaire de club
 - La fonction d'accompagnateurs d'équipes
 - L'accueil au sein d'un club
 - La gestion des conflits dans l'activité sportive
 - La gestion financière d'un club

- **L'informatisation des clubs**
 - Les premiers pas sur Footclubs
 - Footclubs, expertise
 - La FMI pour les clubs

- **Les Responsabilités des Dirigeants**
 - Les ressources Humaines de l'association et la prévention des risques en matière de responsabilités d'assurance
 - Les clés de la fonction employeur

- **Parcours Communication**
 - Préparer et réussir ses réunions
 - Organiser des manifestations
 - Partenariats, sponsoring

- **Parcours Santé**
 - Gestes qui sauvent
 - P.S.C 1

Le Président de la Commission

RAYNALD LEFRANCOIS

POLE ENVIRONNEMENT

<p>COMMISSION REGIONALE DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES</p>

COMPTE RENDU D'ACTIVITE SAISON 2015/2016

Non communiqué

POLE ENVIRONNEMENT

COMMISSION REGIONALE DE FEMINISATION

COMPTE RENDU D'ACTIVITE SAISON 2015/2016

Non communiqué

POLE ENVIRONNEMENT

COMMISSION REGIONALE MEDICALE

COMPTE RENDU D'ACTIVITE SAISON 2015/2016

Les membres de la CRM ont assuré l'assistance médicale de terrain et la formation pour les manifestations suivantes :

- Module santé-sécurité pour les diplômés d'éducateurs par le docteur Lainé.
- Animation FFF sur la plage du Havre par le docteur Belhache, début juillet 2015.
- Finales foot-salle inter-ligues à Mont-Saint-Aignan par le Docteur Lainé.
- Présence à la FFF pour la journée « Un Médecin, un District » de l'AMFR (Association des médecins fédéraux régionaux) par les docteurs Bourgoïn, Dimond et Lainé.
- Journée CREAC (actions citoyennes) à Cany-Barville le 02 avril par le docteur Bourgoïn.
- Finales U 13 à Pacy le 30 avril par le docteur Christian Dimond.
- Finale des coupes de Normandie Féminines à Dieppe le 05 mai 2016 par le docteur Bourgoïn.
- Finale de la coupe de Normandie Foot-Entreprise (pas de médecin).
- Finale des coupes de Normandie Jeunes et Séniors à Oissel le 22 mai 2016 par le docteur Bourgoïn.

Les membres de la CRM ont assuré les démarches administratives suivantes :

- Contrôle des aptitudes des arbitres du district Fluvial par le docteur Pellenc.
- Contrôle des aptitudes des arbitres du district Maritime par le docteur Godet.
- Contrôle des aptitudes des arbitres du district des vallées par le docteur Bourgoïn.
- Contrôle des aptitudes des arbitres de la LFN par le docteur Pellenc.
- Contrôle des dossiers de surclassement par le docteur Bourgoïn.
- Etude des dossiers de sous classement par le docteur Bourgoïn.

POLE DIRECTION TECHNIQUE REGIONALE

DIRECTION TECHNIQUE REGIONALE

COMPTE RENDU D'ACTIVITE SAISON 2015/2016

Non communiqué